

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 MARS 2014

Le quatorze mars deux mille quatorze, à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Saint Sulpice de Faleyrens, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan DUMONTEUIL, Maire.

Date de convocation : 10 mars 2014

Nombre de conseillers : 17

Nombre de présents : 15

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 1

Nombre de votants : 16

Etaient présents :

M. DUMONTEUIL, Maire,

M. DEFRANCE, M. COUREAU, M. CHARIOL, Mme AUPY, M. COURCELAS, Adjoints.

Mme CHRISTOFLOUR, Mme DELIGNE, M. DUPUY, M. GADRAT, Mme GONZALES,

Mme GUILLOT, M. LAFAYE, M. RIPES, Mme VENTRE

Absent ayant donné procuration :

M. TOURENNE

Absente :

Mlle SERRE

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire le Maire ouvre la séance.

Monsieur DUPUY est désigné secrétaire de séance.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 30 janvier 2014

Monsieur le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2014. Ce compte rendu n'appelle aucune observation et est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés, moins une abstention (Mme VENTRE).

2/ Compte administratif 2013

Monsieur le Maire se retire, et Monsieur DEFRANCE prend en charge la présentation du compte administratif 2013 de la commune.

Ce compte se décline ainsi que suit :

Section de fonctionnement

Recettes budgétisées en 2013	1 545 281,00 €
Recettes réalisées en 2013	1 290 874,99 €
Dépenses budgétisées en 2013	1 545 281,00 €
Dépenses réalisées en 2013	1 009 075,60 €

Résultat de l'exercice 2013	281 799,39 €
Résultat 2012 reporté	289 628,23 €
Résultat de clôture de fonctionnement 2013	571 427,62 €

Section d'investissement

Recettes budgétisées en 2013	1 756 249,37 €
Recettes réalisées en 2013	1 219 561,59 €

Dépenses budgétisées en 2013	1 756 249,37 €
Dépenses réalisées en 2013	1 200 079,34 €

Résultat de l'exercice 2013	19 482,25 €
Résultat 2012 reporté	-63 469,17 €
Résultat de clôture 2013	-43 986,92 €

Recettes d'investissement : Restes à réaliser 2013 :	77 351,82 €
Dépenses d'investissement : Restes à réaliser 2013	464 483,23 €
Solde des restes à réaliser d'investissement 2013 :	-387 131,41 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, le compte administratif 2013 de la commune.

Monsieur le Maire rejoint la séance

3/ Compte de gestion 2013

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à se prononcer sur les comptes arrêtés par Monsieur le Trésorier, strictement identiques à la comptabilité communale et qui se déclinent ainsi en ce qui concerne l'exécution budgétaire 2013 :

Section de fonctionnement

Recettes budgétisées en 2013	1 545 281,00 €
Recettes réalisées en 2013	1 290 874,99 €

Dépenses budgétisées en 2013	1 545 281,00 €
Dépenses réalisées en 2013	1 009 075,60 €

Résultat de l'exercice 2013	281 799,39 €
Résultat 2012 reporté	289 628,23 €
Résultat de clôture de fonctionnement 2013	571 427,62 €

Section d'investissement

Recettes budgétisées en 2013	1 756 249,37 €
Recettes réalisées en 2013	1 219 561,59 €

Dépenses budgétisées en 2013	1 756 249,37 €
Dépenses réalisées en 2013	1 200 079,34 €

Résultat de l'exercice 2013	19 482,25 €
Résultat 2012 reporté	-63 469,17 €
Résultat de clôture 2013	-43 986,92 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, le compte de gestion 2013 de la commune.

4/ Affectation du résultat 2013

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal l'affectation du résultat 2013 suivante :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice 2013	281 799,39 €
Résultat 2012 reporté (ligne 002 du CA)	289 628,23 €
Résultat de clôture 2013 - Excédent	571 427,62 €

Besoin réel de la section d'investissement

Résultat de l'exercice 2013	19 482,25 €
Résultat 2012 reporté	-63 469,17 €
Résultat de clôture 2013	-43 986,92 €

Recettes : Restes à réaliser 2013 :	77 351,82 €
Dépenses : Restes à réaliser 2013	464 483,23 €
Solde des restes à réaliser :	-387 131,41 €

Besoin réel de financement -431 118,33 €

affectation de la section de fonctionnement

En couverture du besoin réel de la SI (R 1068) 431 118,33 €

En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002) 140 309,29 €

Transcription budgétaire sur budget 2014

Fonctionnement R002	140 309,29 €
Investissement D001	-43 986,92 €
Investissement R1068	431 118,33 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la proposition d'affectation du résultat 2013.

5/ Présentation des marchés passés en 2013

Monsieur le Maire rappelle les marchés passés en 2013

Aménagement de la 2^{ème} tranche du bourg : marché de travaux LPF signé le 19 juillet 2013 pour un montant de 579 836,71 € ; avenant n° 2 signé le 4 décembre 2013 portant le marché à 604 660,88 € TTC – travaux en cours

Travaux de maîtrise d'œuvre avec Azimut Ingénierie pour la 2^o tranche de travaux de traversée du bourg : 4,7 % du montant arrêté

Aménagement du presbytère : marché signé le 2 septembre 2013 pour un montant de 71 760 € TTC. Travaux terminés et conformes au marché

Travaux de maîtrise d'œuvre avec P. Cuisinier pour l'aménagement du presbytère : montant forfaitaire de 7 176 € TTC

Etude pour la consolidation de la digue : travaux notifiés le 29 juillet 2013 pour un montant de 11 749,26 € TTC.

6/ Avenant n° 2 au marché de travaux pour la 2^o tranche de la traversée du bourg

Monsieur le Maire donne lecture du rapport du représentant de la collectivité relatif à l'évolution du marché de travaux pour la deuxième tranche de traversée du bourg, susceptible, sous réserve de l'accord du Conseil municipal, d'être augmenté de 14 504,08 € TTC.

Il sollicite l'autorisation de signer un deuxième avenant au marché de travaux passé avec la société LPF pour la 2^{ème} tranche de traversée du bourg d'un montant de 14 504,08 € TTC, combinant des travaux supplémentaires pour aménager une aire de stationnement au niveau du parking du Foirail (12 817,80 € TTC), et pour le solde, une régularisation suite à l'augmentation du taux de TVA sur la partie du marché engagée en 2013 et restant à solder.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur le Maire à signer le deuxième avenant au marché de travaux avec la société LPF pour la 2^o tranche de la traversée du bourg et à engager les crédits correspondants qui seront portés au budget 2014.

7/ Autorisation d'engager des dépenses avant le vote du budget 2014

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'engager les crédits de dépenses d'investissement suivants et d'en autoriser la liquidation avant le vote du budget 2014. Ces montants seront inscrits au budget 2014.

2315 – opération 26 (2^o tr bourg) : 12 818 € correspondant à l'avenant n°2 avec LPF

2315 – opération 26 (2^o tr. Bourg) : 777 € correspondant à la différence entre les crédits ouverts en 2013 avec un taux de TVA à 19,6 % et le taux actuel à 20 %

2041582 – opération 11 (Eclairage public): 7 337 € correspondant à une participation obligatoire à des travaux de raccordement de réseau électrique (Touzani)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité des membres présents et représentés, les crédits présentés ci-dessus, autorise Monsieur le Maire à engager les dépenses correspondantes et dit que ces crédits seront inscrits en section d'investissement sur le budget 2014

8/ Echange et cession de terrains avec M. Prévost

A suite de la décision prise par le conseil municipal le 30 janvier 2014, Monsieur Prévost a accepté la proposition de la Commune et a fait refaire un document d'arpentage, après une réunion sur place en présence de Monsieur le Maire, Messieurs Defrance, Courcelas et Coureau. Le nouveau plan d'échange et de cession est présenté au Conseil municipal.

Echange : 0,25 ca de la parcelle communale ZH 8 contre 0,25 ca de la parcelle ZH 263 appartenant à M. Prévost

Vente par la commune à M. Prévost: 0,87 ca de la parcelle ZH 8

Les services des Domaines ont évalué à 35 € le m² ou 3 045 € les 87 ca, le prix auquel la Commune peut légitimement céder la parcelle de terrain n° ZH 8 à Monsieur Prévost.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve l'intérêt que représente pour chacune des parties l'échange et la vente des parcelles susvisées et autorise cette transaction,
- Autorise Monsieur le Maire à signer les divers documents afférents à l'échange et à la cession présentés en séance.

- Dit que les charges de géomètre et d'actes notariés seront intégralement à la charge de Monsieur Prévost.

9/ Echange de terrain avec la SCI Souda

A la suite des informations communiquées les 14 novembre 2013 et 30 janvier 2014, un document d'arpentage a été établi afin de concrétiser le projet d'échange de terrains entre la commune et la SCI Souda, pour l'implantation d'une pharmacie. La Commune céderait une partie de la parcelle ZB 184 pour une superficie de 97 m² et la SCI souda céderait une partie de la parcelle AB 163 pour une superficie de 79 m². Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur cet échange et à autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- reconnaît l'intérêt pour l'ensemble de la population de cet échange qui permettra la pérennisation de l'implantation d'une pharmacie sur la Commune,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à l'échange de parcelles entre la Commune et la SCI Souda selon le document d'arpentage présenté.
- Dit que tous les frais, dont ceux de géomètre et de notaire, relatifs à cet échange sont la charge de la SCI Souda

10/ Convention d'occupation de la Poste avec la SCI Souda

Suite au conseil municipal du 30 janvier 2014, Monsieur Souda a fait intervenir un architecte qui a communiqué un état récapitulatif chiffré des travaux à engager en échange de la mise à disposition du local de la Poste. Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier en date du 14 mars 2014, par lequel Monsieur Souda sollicite un report de la décision du Conseil Municipal, dans l'attente de nouveaux éléments qui devraient prochainement lui être communiqués.

Le Conseil municipal sursoit donc à sa décision.

Point sur les Commissions

Finances : le solde de trésorerie est de 619 567,15 € à ce jour.

Information et communication : Madame Gonzales présente un bilan chiffré de l'évolution du site internet entre le 19 juin 2009 et le 8 mars 2014. 36 012 visites ont été enregistrées soit une moyenne de 145 par semaine. Actuellement il y a 386 fans Facebook. Elle rappelle que le site a entièrement fonctionné sur la base du bénévolat. Monsieur le Maire la remercie.

Urbanisme : Monsieur Defrance informe que la dernière réunion de la commission a eu lieu le 12 mars et il adresse ses remerciements à tous les collègues qui y ont participé durant le mandat.

Voirie : Monsieur Courcelas indique qu'il s'est à nouveau rendu, avec le Maire et des employés du service technique, sur la route qui s'est affaissée avec la berge de la Dordogne pour étudier des solutions d'urgence, vu les contraintes techniques et notamment la présence de sources.. Monsieur le Maire confirme qu'il a une nouvelle fois saisi VNF et déposé une demande d'autorisation d'intervention, avec une date limite de réponse fixée à la fin du mois. Il a aussi écrit aux riverains pour les informer de la réalité de la situation. Il ajoute qu'il est important que la collecte des déchets ménagers reprenne normalement car certains Brannais, soumis à la redevance incitative, apportent leurs détritiques au point de collecte situé sous le pont. Dès lundi, le SMICVAL sera contacté pour une reprise de la tournée habituelle.

Bâtiments : Monsieur Coureau fait établir divers devis.

Ecole : Monsieur Chariol remercie les membres de la commission et le conseil ; il a pris plaisir à travailler pour l'école et estime que le bilan est plutôt positif.

Madame AUPY demande si une solution a été trouvée pour le sol qui gondole. Le dossier est entre les mains de Monsieur Defrance.

Vie associative : Madame Gonzales indique quelques dates :

- 16 mars : loto ARESS
- 23 mars : thé dansant (comité des fêtes)
- 4 avril : spectacle de l'école

Sports : Monsieur Dupuy indique que le ¼ de finale de tennis annoncé lors du dernier conseil municipal, a bien été joué, et perdu, contre Saint Médard en Jalles. Le club de Kejia Quan a changé de bureau : cette association constitue un bon groupe, actif, qui fonctionne bien et qui a réduit volontairement ses effectifs en limitant le nombre d'enfants

Espaces verts : Les fleurs ont été commandées.

Aide sociale : Madame AUPY informe que la RPA va être entièrement occupée à compter du 1^{er} avril. Aucune demande d'aide n'a été enregistrée.

Préparation des élections : après un bref rappel des règles de constitution des bureaux de vote et de déroulement du scrutin, les élus se concertent pour constituer les bureaux 1 et 2. Il est convenu que le tableau récapitulatif leur sera remis en début de semaine.

Question diverses :

Monsieur Lafaye rapporte qu'on lui a signalé qu'un panneau gêne la visibilité au niveau du carrefour des ateliers municipaux, en venant de la route de Bertinat.

Monsieur le Maire remercie tous ceux qui l'ont aidé pendant ce mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 00.